

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Shampooing	Formaldéhyde	Exceptionnelle	Émis par certains conservateurs présents dans les shampooings.
	<i>Musc-xylène</i>	Possible	Substance parfumante parfois utilisée dans les cosmétiques.
Teinture (décoloration, mèches, coloration...)	Phénacétine	Exceptionnelle	Agent de décoloration.
	2,4-Diaminoanisole	Exceptionnelle	Présent dans certains produits utilisés pour les colorations permanentes.
	2,4-Diaminotoluène	Exceptionnelle	Présent dans certains produits utilisés pour les colorations permanentes.
Permanente	Phénacétine	Possible	Présente dans certaines préparations pour permanente.
	<i>Hydroxyanisole butylé (BHA)</i>	Possible	Composé appelé également tert-butyl-4-méthoxyphénol présent dans certaines préparations pour permanente.
	<i>Bromate de potassium</i>	Exceptionnelle	Présent dans certaines préparations pour permanente.
Travail du cheveu (lissage, extension...)	Formaldéhyde	Exceptionnelle	Présent dans certains produits de lissage et émis lors de leur application à chaud.
Coupe et mise en forme (mise en plis, balayage, bouclage, application de laque...)	<i>Dichlorométhane</i>	Exceptionnelle	Présent dans certains produits aérosols utilisés en coiffure.
	<i>Musc-xylène</i>	Possible	Substance parfumante parfois utilisée dans les cosmétiques.
Nettoyage et entretien des locaux	Rayonnement ultraviolet (UV)	Très probable	Exposition lors de l'utilisation de lampes de désinfection des outils de coiffure.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Page web du site INRS « Salons de coiffure »

<http://www.inrs.fr/accueil/secteurs/commerce-service/coiffure.html>

Dossier médico-technique INRS « Evaluation et prévention des risques dans les salons de coiffure » (TC 99)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TC%2099>

Fiche d'allergologie-dermatologie professionnelle INRS « Dermatoses professionnelles aux colorants » (TA 71)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TA%2071>

Fiche d'allergologie-pneumologie professionnelle INRS « Allergie respiratoire des coiffeurs » (TR 30)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TR%2030>

Page web du site Travailler mieux « Coiffeur. Les risques du métier » (Ministère chargé du travail)

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Coiffeur.html>

Document de la CARSAT Pays de la Loire « Coiffure. Guide d'évaluation des risques »

<http://www.carsat-pl.fr/risques/outils/doc/Coiffure.pdf>

Page web du site de la Fédération nationale de la coiffure « Coiffure et santé »

<http://www.fnc.fr/index.php/actualite-dossiers/Coiffure-et-sante-Precisions.html>

Rapports de l'ANSM sur les substances entrant dans la composition des cosmétiques

<http://ansm.sante.fr/Mediatheque/Publications/Rapports-Syntheses-Produits-cosmetiques>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 48 • Mise à jour novembre 2013



Fiche disponible sur le site : www.inrs.fr